

à ses dépenses ; (1) cette raison s'ajoutant à la première, le couvent fut mis en vente et, le 9 mars 1867, il passait aux mains de MM. Lewis, Kay et C^{ie} de Montréal. Mais avant de livrer ces immeubles, la Fabrique fit enlever la façade de l'église, les ornements, autels et boiseries de l'intérieur, qui furent employés à la chapelle actuelle de Notre-Dame des Anges. On procéda aussi à l'exhumation des corps ensevelis dans l'église. Plusieurs Tertiaires de Montréal, encore peu nombreux mais fervents, recueillirent avec joie les ossements des Récollets dont la plus grande partie repose à Notre-Dame des Anges ; après quoi la pioche du démolisseur commença son œuvre malheureuse ; puis des bâtisses nouvelles apparaissant firent disparaître toute trace des anciens édifices. (2)

Alors comme aujourd'hui beaucoup regrettèrent ces événements. Tandis que les coups de pioche retentissaient dans la rue Notre-Dame, une voix se faisait entendre devant une assemblée tenue à l'Institut Canadien et cette voix disait : « On est à démolir en ce moment l'église des Récollets et les restes du monastère y attenent. Avec ce vieux monument qui s'en va, notre ville perd un des derniers traits de sa physionomie d'autrefois... Ils sont plus nombreux, qu'on ne pense, ceux à qui les belles constructions qui vont s'élever là ne feront pas oublier de suite le vieux clocher de l'église, les toits à pic, les longues cheminées de l'antique monastère. Il y a d'abord tous ceux qui avaient l'habitude d'aller prier dans ce Sanctuaire entouré de bruit et pourtant si recueilli ; puis il y a ceux qui ont peine à se détacher du passé, ceux qui aiment mieux les vieux édifices que les neufs, ceux qui détestent l'uniformité des villes américaines, et enfin toutes les natures rebelles aux empiétements du positivisme... nous n'avons qu'un vœu à former en terminant, disait encore le même orateur, c'est que cette somme (de la vente) suffise pour longtemps à dégager la Fabrique de ses embarras financiers et que la propriété des Récollets assouvisse pour plus longtemps encore les exigences que le commerce et la fureur des embellissements ont déchainées dans notre ville... » (3)

(1) Revue Canad. loc. cit.

(2) Une tradition locale dit que jamais un marchand n'a réussi dans ses affaires sur cet emplacement, semblant indiquer que Dieu n'aurait pas ratifié ces transformations.

(3) M. S. Lesage, que nous avons cité plusieurs fois, aujourd'hui sous-ministre des Travaux Publics à Québec.